

Assainissement en milieu scolaire

Gestion des ouvrages

Compte rendu des échanges



7 Août 2025

Table des matières

Introduction	3
Présentations et échanges.....	3
▷ Eléments stratégiques : le cadre national de l'assainissement dans les écoles	
4	
▷ Retour d'expérience : le PAEMS (Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire)	7
▷ Table-ronde sur les rôles et responsabilités des acteurs	9
▷ Travaux de groupe.....	11
Groupe 1 : Financement de la construction et de l'entretien des ouvrages...	12
Groupe 2 : Aspects techniques	14
Groupe 3 : Modes de gestion.....	15
Groupe 4 : Rôles des élèves.....	16
Synthèse des échanges et conclusions.....	19
▷ Annexe : Liste des participants.....	19

INTRODUCTION

Au Sénégal, l'accès durable à des services d'assainissement adéquats en milieu scolaire demeure un défi majeur. Ces dernières années, des avancées notables ont été enregistrées : plusieurs établissements ont été dotés d'infrastructures telles que des édicules publics, des dispositifs de lavage des mains, des points d'eau et des fosses septiques. Toutefois, la durabilité de ces équipements est compromise par des problèmes de gestion et d'entretien causés le plus souvent par une absence de planification pour la maintenance, une faible appropriation des usagers, une insuffisance de ressources internes, un manque d'organisation interne de gestion, un manque de clarification des responsabilités entre les différents acteurs, etc.

Face à ces constats, le réseau Sénégal du programme Solidarité Eau a organisé le **Jeudi 07 Août 2025** en partenariat avec la Direction de l'Assainissement et le GRET un atelier d'échanges afin d'évoquer collectivement les **enjeux liés à la gestion durable des ouvrages d'assainissement en milieu scolaire**. Cette rencontre a été également l'occasion de rappeler le cadre stratégique national en matière d'assainissement en milieu scolaire, de partager des expériences en rapport avec le sujet et de requérir les contributions des participants à travers des travaux de groupe.

Le présent compte rendu revient synthétiquement sur les échanges et recommandations faisant suite aux différentes présentations exposées.

PRESENTATIONS ET ECHANGES

La journée a été marquée par trois (03) temps forts :

- des présentations de la Direction de l'Assainissement (DA) et de l'ONG Le Partenariat respectivement sur le cadre national de l'assainissement en milieu scolaire et sur un partage d'expérience local ;
- une table ronde sur les rôles et responsabilités des acteurs dans la gestion des ouvrages d'assainissement en milieu scolaire ;
- des travaux de groupes sur quatre sous-thématiques :
 - **les modèles de gestion** permettant d'assurer durablement la gestion des ouvrages d'assainissement en milieu scolaire ;
 - **les aspects techniques** à considérer pour la durabilité des ouvrages d'assainissement en milieu scolaire ;
 - **le financement de la maintenance et de l'entretien des ouvrages** d'assainissement en milieu scolaire ;
 - **les pratiques, comportements, contraintes et responsabilités des élèves** vis-à-vis de l'assainissement en milieu scolaire.

▷ Eléments stratégiques : le cadre national de l'assainissement dans les écoles

Par Emmanuel Diatta, Chef de division ingénierie sociale à la DA

1. Enjeux de l'assainissement en milieu scolaire

- Améliorer l'accès aux ouvrages et services d'assainissement.
- Assurer une gestion efficace des boues de vidange.
- Promouvoir l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement.
- Mobiliser des financements pour la réalisation et la pérennisation des infrastructures.

2. Défis identifiés

- Construire et réhabiliter suffisamment d'ouvrages adaptés.
- Mettre en place une bonne gestion et vidange régulière des ouvrages.
- Sensibiliser enseignants et élèves à l'hygiène et à l'assainissement.
- Mobiliser durablement des ressources financières pour l'entretien et les nouveaux projets.

Le coût de fonctionnement d'un édicule à 03 cabines est estimé selon le tableau suivant sachant que ce montant est variable d'un modèle de gestion à un autre et que certaines charges ne sont pas fixes.

Désignation	Quantité	PU (FCFA)	PT (FCFA)
Frais de vidange	01	30 000	30 000
Produits (détergents, désinfectants)	12	5 000	60 000
Matériel de nettoiement (balai, seaux, serpillière, poubelle)	12	5 000	60 000
Volume eau potable Toilette (m3)	27	579	15 633
Volume eau potable Urinoir (m3)	1,83	579	1 057
Volume eau potable Lavabos (m3)	5,84	579	3 170
Volume eau potable Nettoyage (m3)	3,65	579	2 113
Charges du personnel	12	50 000	600 000
Charges de réfection et réparation	04	10 000	40 000
Total annuel (FCFA)			811 973

[Consulter la présentation du cadre national de l'assainissement en milieu scolaire.](#)

Plusieurs contributions ont été soulignées par les acteurs.

Sur la coordination des acteurs :

- ✓ L'harmonisation et la coordination des actions dans le cadre de la construction des ouvrages d'assainissement est nécessaire, les plans des toilettes au niveau des écoles sont élaborées et fournies par la Direction des Constructions Scolaires (DCS). Celle-ci détient également les normes standard de construction scolaire. La DCS est à impliquer dans tous les projets de construction scolaire initiés par les acteurs.
- ✓ Il est nécessaire de renforcer la coordination des interventions des Ministères de : l'éducation nationale, l'hydraulique et l'assainissement, la santé, les collectivités territoriales à travers la mise en place d'un cadre de réflexion partagé.
- ✓ Dans le cadre spécifique de cette thématique, une mutualisation est nécessaire entre la DCS et la DA pour l'harmonisation des plans des édicules scolaires.
- ✓ La réhabilitation des ouvrages d'assainissement dans les écoles est à privilégier dans le cas d'édicules scolaires déjà existants en mauvais état. Pour ce faire, les besoins en réhabilitation doivent être évaluées au niveau national.
- ✓ Les cadres de concertation dans les régions sont en cours de redynamisation et pourraient prendre en charge les questions de manque de coordination des acteurs au niveau des régions.

Sur l'entretien et la maintenance :

- ✓ Plusieurs partenaires ont contribué à la construction d'ouvrages d'assainissement en milieu scolaire : UNICEF, ADOS, Plan International,...L'accès à l'assainissement dans les écoles ne constitue plus un problème majeur (81,1% de taux d'accès dans le préscolaire, 87,9% dans l'élémentaire, 95,6% dans le moyen secondaire et 96,8% dans les lycées), l'enjeu se situe principalement au niveau de la fonctionnalité des ouvrages existants en mettant l'accent sur leur entretien et leur maintenance.
- ✓ Toutes les écoles élémentaires devraient disposer de comités de gestion dont la création est encadrée par une disposition réglementaire. Les comités de gestion sont créés par arrêté municipal. La responsabilité des comités de gestion dépasse le seul rôle de la gestion des ouvrages d'assainissement, ils assurent également la gestion globale de l'école. Les comités de gestion doivent donc constamment être dynamiques et renforcés au regard de leur rôle central.
- ✓ Les contraintes majeures relatives à l'entretien des ouvrages d'assainissement scolaires sont nombreuses : le manque de personnel dédié, l'inexistence d'un budget spécifique, l'insuffisance de l'implication des

collectivités territoriales à qui incombe la responsabilité de la gestion des ouvrages.

- ✓ Il existe une différence entre entretien et maintenance. L'entretien fait référence aux gestes réguliers de propreté et de prévention (quotidien ou hebdomadaire) tandis que la maintenance nécessite des interventions techniques plus lourdes et ponctuelles (curatives ou préventives) pour réparer ou réhabiliter.
- ✓ Au niveau de l'école élémentaire de Guélor/commune de Ndiaganiao/département de Mbour/région de Thiès, l'établissement reçoit des appuis de la commune en matière de produits détergents. Une fois les produits épuisés, ils sont renouvelés à partir de la caisse de l'Association des Parents d'Elèves (APE). Les grandes classes (CM1 et CM2) se chargent de l'entretien, tous les enfants sont impliqués dans les activités : les garçons puisent l'eau et les filles s'occupent du nettoyage. Dans cette école, il y a une absence de prise en charge de la Gestion de l'Hygiène Menstruelle (GHM) et des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) car étant une ancienne construction (1963).
- ✓ L'implication des élèves dans l'entretien des toilettes est contestée pour plusieurs raisons : perte de temps impactant sur le calendrier scolaire, manque de respect des mesures d'hygiène favorisant la prolifération des maladies.
- ✓ L'emploi de femmes de ménage qui pourraient faire le nettoyage des toilettes deux fois dans la journée et l'accompagnement des jeunes élèves (élémentaire) pour l'utilisation des toilettes pourraient améliorer l'état des toilettes au quotidien et leur utilisation durable.
- ✓ La gestion des ouvrages d'assainissement dans les écoles est une compétence transférée aux collectivités territoriales.
- ✓ Les toilettes des enseignants sont en général bien gérées et bien entretenues, ce qui n'est pas le cas pour celles des élèves.
- ✓ La surutilisation des toilettes est une vraie problématique favorisant la dégradation des édicules scolaires. Cependant, le manque d'espace constitue une limite au respect des normes de fréquentation des toilettes scolaires surtout en milieu urbain.

Sur les normes de conception et l'inclusivité des ouvrages :

- ✓ Les ouvrages doivent être adaptés à la GHM, d'autant plus que les filles ont tendance à être de plus en plus nombreuses que les garçons, et aux PMR dans les nouveaux prototypes de construction scolaires. L'intégration de la GHM n'est nécessaire qu'au niveau des collèges et lycées. La prise en compte des déchets solides (serviettes hygiéniques) doit également être effective, elles peuvent obstruer les toilettes étant mal gérées.
- ✓ Les normes de conception des toilettes doivent être respectées notamment l'aération des box et le raccordement à un réseau d'alimentation en eau potable.

- ✓ Les toilettes doivent se trouver à proximité des salles de classe pour une meilleure sécurité et doivent être adaptées au contexte physique de la zone (présence de nappe par exemple..).
- ✓ Dans un édicule à 4 box, il est idéal d'adopter 2 toilettes à chaise anglaise et 2 toilettes à chaise turque. L'une des chaises anglaises est dédiée aux personnes à mobilité réduite, cette toilette est souvent utilisée par les enseignants.
- ✓ Les toilettes réalisées par la DA tiennent désormais compte des normes de construction élaborées par l'Association Sénégalaise de Normalisation (norme NS-17074) pour une meilleure qualité des ouvrages.
- ✓ Les pentes des rampes d'accès doivent être de 5% et doivent être reliées à l'allée piétonne qui commence à l'entrée de l'école pour faciliter la mobilité des PMR pour une prise en charge entière.

Questions transversales :

- ✓ Le manque d'hygiène des toilettes ainsi que la vente de produits alimentaires dans les écoles favorise la prolifération des maladies.
- ✓ Dans la commune de Pire Goureye, un concours de l'école la plus propre est organisée annuellement afin d'encourager les efforts de chaque établissement scolaire.
- ✓ Il est recommandé de promouvoir la réutilisation des eaux usées traités et former les élèves sur les procédés de traitement.

Compléments d'information

- **L'OMS préconise 1 toilette pour 25 filles et 1 toilette pour 50 garçons.**
- **La norme NS 17-074 relative aux ouvrages d'assainissement non collectif a été homologuée par le Conseil d'Administration de l'ASN le 10 Mai 2021. Plus d'informations sur cette norme sont disponibles [ici](#).**

▷ Retour d'expérience : le PAEMS (Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire)

Par Aziz Faye, Coordonnateur de l'ONG Le Partenariat à Matam

Le Programme d'Accès à l'Eau et l'Assainissement en Milieu Scolaire (PAEMS) avait pour objectif d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves par l'installation d'ouvrages annexes permettant l'accès à l'eau, à l'assainissement et à la sécurité dans les écoles élémentaires de Saint Louis et Matam.

1. Eléments méthodologiques :

- Restructuration de l'équipe pédagogique pour une meilleure implication des enseignants dans la gestion de l'école ;

- Restructuration du comité de gestion et adoption d'un PAV-Q (Plan d'Action Volontariste de Qualité).
- Mise en place d'un comité local de suivi (composé du directeur de l'école, de la collectivité locale, du comité de gestion de l'école, et de l'équipe pédagogique) au niveau de chaque école d'intervention qui s'appuie sur la composition des Comités de Gestion de l'Ecole (CGE). Ce dernier a pour mission de suivre l'exécution des travaux, veiller et alerter en cas de problèmes.
- Formation des CGE sur la gestion, l'entretien préventif et la maintenance des infrastructures (petites réparations). Ce dernier bénéficie d'un kit de maintenance après la formation (petit matériel).
- Mise en place d'une brigade d'hygiène (groupe d'élèves mixte dont la taille dépend de la taille de l'école) qui a la responsabilité de la gestion des toilettes, les élèves des étape 2 (CE1 et CE2) et 3 (CM1 et CM2) sont privilégiés.

2. Financement du modèle, points positifs et difficultés

- Financement : Appui à la mise en place d'une AGR (Activité génératrice de revenu) pour la pérennisation.
- Points positifs du modèle : Meilleure propreté, durabilité des ouvrages, implication des élèves, changement de comportement.
- Difficultés : Instabilité des équipes pédagogiques, leadership du directeur, désengagement des acteurs avec le temps.

[Consulter la présentation du retour d'expérience du PAEMS.](#)

Questions/Réponses :

- Est-ce que l'ARD consulte la DCS (Direction des Constructions Scolaires) lors de l'élaboration des plans de construction des écoles ?

Il existe un protocole d'accord en cours d'élaboration entre les Collectivités territoriales et le Ministère de l'Education Nationale. L'ARD est le bras technique des collectivités territoriales.

Contributions :

- ✓ Pour contribuer aux dépenses éducatives de l'école (y compris l'entretien des toilettes), un groupe Whatsapp pourrait être créé afin d'impulser une participation volontaire des parents d'élèves et faciliter la collecte des fonds via des cotisations symboliques mensuelles.

- ✓ Toutes les écoles au niveau national devraient célébrer la Journée Mondiale des Toilettes pour renforcer la sensibilisation concernant l'assainissement.
- ✓ La gestion des ouvrages d'assainissement en milieu scolaire doit être inclusive : directeur d'école, équipe pédagogique,...
- ✓ Un plan de diagnostic national des infrastructures scolaires a été élaboré en vue de la remise à niveau des infrastructures (cette phase est en attente de financement). Une stratégie de remise à niveau des infrastructures et équipements scolaires a été élaborée et partagée à tous les acteurs du secteur éducatif.
- ✓ Inclure la recherche afin de trouver des modèles de toilettes innovants pour répondre à la problématique du manque d'espace en milieu urbain.

Informations complémentaires

Pour aller plus loin, consulter les documents suivants :

- [Guide des bonnes pratiques : amélioration des conditions d'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement en milieu scolaire](#) ;
- [Gérer les toilettes et les douches publiques](#).

▷ Table-ronde sur les rôles et responsabilités des acteurs

Adama Diop, Président commission éducation de la commune de Pire Goureye

- Quel est le rôle spécifique de la commune dans la gestion des ouvrages d'assainissement scolaire ?

Les communes sont responsables de la construction, de la réhabilitation et de la maintenance des infrastructures scolaires : des « daaras », du préscolaire et de l'élémentaire et de la gestion des équipements d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans ces écoles.

- Avez-vous un budget spécifique dédié à l'entretien des infrastructures d'assainissement dans les écoles ?

Au sein de la commune de Pire, il n'existe pas de budget spécifique dédié à l'entretien des infrastructures, le budget est plutôt dédié à l'achat de fournitures de bureau ou de matériel informatique.

- Comment se fait la coordination entre la commune et les écoles (ou les comités de gestion) pour identifier les besoins ou les urgences ?

Avant la rentrée scolaire (Septembre), tous les acteurs œuvrant dans le secteur éducatif sont réunis pour passer en revue les problèmes existants et les besoins pour la prochaine rentrée. Cependant, il est rare de relever ces problématiques liés à la gestion des ouvrages d'assainissement.

- Quels défis rencontrez-vous le plus souvent dans l'exercice de cette responsabilité ?

Le manque de ressources financières et humaines est une problématique, les élèves ne doivent normalement pas assumer la responsabilité de l'entretien des ouvrages.

Sakhewar Mbaye, Chargé de la planification à l'Inspection d'Académie de Thiès

- Quel rôle joue l'IA dans la supervision ou le suivi de la gestion des ouvrages d'assainissement ?

L'Inspection d'Académie (IA) est le service déconcentré du ministère de l'Éducation nationale au niveau régional. L'IA ne gère pas directement les infrastructures (bâtiments, latrines, réseaux d'eau, etc.) — ces aspects relèvent des collectivités territoriales (communes ou départements). Mais elle supervise, coordonne et appuie techniquement tout ce qui touche à la qualité de l'environnement scolaire, y compris l'eau, l'hygiène et l'assainissement. Chaque année, un état des lieux des besoins dans les écoles est réalisé. A l'occasion des CRD (Comité régional de développement), l'IA fait un rappel des rôles et responsabilités de chaque acteur suite au partage de l'état des lieux.

- Est-ce que l'IA dispose d'outils de suivi ou d'évaluation de l'état des infrastructures dans les établissements ?

Certaines IA et IEF ont développé leurs propres outils de suivi (souvent sous Excel ou formulaires papier) pour :

- **inventorier les infrastructures,**
- **suivre les besoins en réhabilitation ou en construction,**
- **prioriser les demandes adressées aux collectivités territoriales ou aux PTF (partenaires techniques et financiers).**

Ces outils varient selon les académies (non uniformisés).

- Comment renforcer l'implication du niveau académique dans la mise en œuvre de solutions durables ?

Etant donné que les rôles et responsabilités sont clairement définis, l'IA ne peut qu'insister sur la communication et la sensibilisation étant donné qu'elle n'a pas vocation à contraindre les acteurs à assurer pleinement leur rôle.

Serigne Fall, Chef de service de l'Inspection d'Education et de Formation de Mbour
2

- Comment l'Inspection d'Education et de Formation (IEF) accompagne-t-elle les établissements dans la gestion des ouvrages d'assainissement ?

Il existe un cahier de charges liant le directeur d'école à l'IEF comportant plusieurs volets : pédagogique, hygiène et environnement. Ce cahier des charges est alimenté et accompagné d'un système de rapportage

périodique permettant à l'IEF de faire le suivi. Des missions de contrôle et d'encadrement sont souvent réalisées pour le suivi des conditions de l'école.

- Y a-t-il un plan ou un référentiel pédagogique pour sensibiliser les élèves à l'hygiène et à l'utilisation responsable des infrastructures ?

Il n'existe pas de référentiel spécifique mais le programme scolaire intègre des leçons permettant de sensibiliser les élèves.

- Comment l'IEF collabore-t-elle avec les comités de gestion d'école ou les directeurs dans ce domaine ?

La collaboration est surtout établie avec les directeurs d'école. Dans l'arrêté du Maire mettant en place le comité de gestion, le directeur d'école occupe d'office le poste de secrétaire de ce dernier. Ce dernier rend compte à l'IEF. Le comité de gestion regroupe plusieurs types d'acteurs et est très large. Des commissions thématiques devraient être mises en place pour une meilleure organisation.

- Que recommanderiez-vous pour améliorer la coordination entre les IEF, les communes et les écoles sur cette question ?

Il est nécessaire de revoir la nomenclature budgétaire des communes afin de l'adapter aux réalités locales. De plus, ces dernières doivent améliorer leur concertation avec les écoles en amont de l'allocation des dépenses.

Modou Fall, Président du Comité de gestion de Nguélor

- Quelles sont les limites de votre champ d'action : humaines, techniques, financières ?

Les toilettes sont surutilisées car étant insuffisantes pour couvrir les besoins. Deux toilettes sont existantes dans l'école concernée, une pour les 236 élèves (filles et garçons) et une autre pour les enseignants. Celles des enseignants sont, quant à elles, nettoyées 3 fois/semaine.

Les conditions de scolarisation des élèves est à améliorer : mur de clôture, accès à l'électricité.

- Avez-vous accès à des ressources, à des formations ou à un appui de la part des autorités locales (IEF, commune, ONG...) ?

La commune fournit l'école en détergents et produits d'entretien. Mais lorsque ces derniers sont épuisés, le renouvellement des produits est effectuée par le comité de gestion qui s'organise par la collecte des cotisations des parents d'élèves.

- Comment sensibilisez-vous les élèves et les parents d'élèves à l'hygiène et à la bonne utilisation des infrastructures ?

Les parents d'élèves sont sensibilisés à l'éducation à l'hygiène des élèves dès la maison afin de faciliter l'évolution de l'enfant dans l'environnement scolaire.

▷ Travaux de groupe

Groupe 1 : Financement de la construction et de l'entretien des ouvrages

Facilitateur technique : DA

Quels sont les besoins généralement identifiés en termes d'entretien des ouvrages en milieu scolaire ?

- **Entretien courant / ménage quotidien** : nettoyage des latrines, désinfection, approvisionnement en savon/produits d'hygiène, vidange des poubelles.
- **Réparations correctives** : colmatage de fissures, réparation de fosses, remise en état après inondation ou vandalisme.

Qui finance actuellement les besoins en termes d'entretien dans les écoles ?

- **Associations des parents d'élèves (APE) / comités de gestion d'école (CGE)** : souvent l'entretien courant et le ménage quotidien, petits achats (savon, seaux) et réparations mineures.
- **Collectivités territoriale (communes)** : participent parfois pour des réhabilitations ou soutiens ponctuels, selon les capacités financières et les priorités locales.
- **Ministères/services de l'État (Ministère de l'Éducation / directions techniques)** : financement majoritairement les investissements structurants via le budget national ou des programmes spécifiques.
- **Partenaires techniques et financiers / ONG** : construction/réhabilitation et dotation en kits d'entretien via les projets.

Quels sont les acteurs responsables de la réhabilitation des anciens ouvrages et de la construction des nouveaux ouvrages ?

- **Acteurs institutionnels** : Ministère de l'Éducation, autorités déconcentrées (Inspection d'Académie), collectivités locales (mairies) : les rôles sont partagés selon le niveau d'intervention.
- **ONG, projets et bailleurs** : accompagnent la conception, le financement et la mise en œuvre (construction, formation), surtout lorsque l'État ou la commune n'a pas les ressources.

Coût de construction d'un édicule public à quatre box (estimation), coût annuel de maintenance et d'entretien, et composition des dépenses

Remarque importante : Les montants peuvent varier selon le type d'ouvrage (latrine simple, latrine ventilée, bloc genre, fosse, cuvette bétonnée), accessibilité du site, coût des matériaux et normes (inclusion d'un point d'eau, lave-mains, lavabos, clôture, dalle, toit).

- **Coût de construction (fourchette indicative) pour un bloc de 4 box (édicule public simple, milieu rural) : ≈ 1 500 000 à 5 000 000 FCFA.**

- Certains projets ruraux rapportent des coûts unitaires de latrine simple autour de ~500 000 FCFA par unité ; un bloc complet avec structure, dalle, fosse, toit, plomberie et équipements peut donc se situer dans cette fourchette selon les finitions et la distance d'acheminement.
- **Coût annuel de maintenance (interventions techniques régulières, petites réparations) : ≈ 50 000 à 300 000 FCFA/an** (selon l'intensité d'utilisation et l'éloignement). Comprend : réparations ponctuelles, fournitures, produits d'entretien plus interventions de maçonnerie légères.
- **Coût annuel d'entretien (ménage, consommables, eau, savon, vidange périodique si prévu) : ≈ 30 000 à 150 000 FCFA/an.** Comprend : salaire ou indemnités du personnel de ménage (ou contribution APE), savon/produits, eau pour le lavage des mains, éclairage/électricité s'il y a lieu, petits matériels (balais, sceaux).

Ces financements sont-ils facilement mobilisables ? Quelles difficultés rencontrées ?

Ces financement ne sont pas facilement mobilisables, plusieurs difficultés sont récurrentes :

- **Manque de ressources locales** : les communes et les APE ont des budgets limités et des priorités concurrentes.
- **Procédures publiques lourdes et délais** : retard des décaissements, complexité des marchés publics.
- **Capacité technique locale limitée** : insuffisance de plans d'entretien, faible formation des comités.
- **Dépendance aux bailleurs** : quand le financement externe s'arrête, il n'y a pas toujours de relais national/local pour la maintenance.
- **Problèmes d'appropriation** : absence de mécanismes clairs de responsabilité (qui paye quoi?) ; entretien considéré comme secondaire.

Connaissez-vous des exemples de modes de financement innovants ?

- **Sanimarchés** : promotion de modèles de latrines à faible coût via réseaux d'artisans/commerçants et possibilité de micro-crédits pour ménages/structures, facilité par projets.
- **Contrats de performance / Partenariat Public-Privé pour services WASH** : pour des contextes urbains ou semi-urbains, externaliser la gestion et la maintenance à un opérateur privé sous contrat.
- **Fonds rotatifs scolaires ou caisses d'entretien gérées par l'APE / CGE** : alimentées par petites contributions régulières ou activités génératrices de revenus.

Quelles autres sources de financement pourraient être explorées ?

- **Intégrer des lignes budgétaires dédiées à l'entretien dans les budgets communaux et scolaires** (garantir une part minimale annuelle pour WASH scolaire).
- **Partenariats entreprise-école** : entreprises locales qui prennent en charge un nombre d'écoles proches via RSE.
- **Regroupement de commandes / achats groupés** (communes ou projets) pour réduire les coûts unitaires (dalles, équipements lave-mains, kits d'entretien).

Groupe 2 : Aspects techniques

Facilitateur technique : DA

Quelles sont les caractéristiques techniques et socio-culturelles à prendre en compte lors de la conception/construction des ouvrages pour faciliter leur utilisation et leur entretien ? Pour améliorer leur durabilité ? Pour améliorer leur accessibilité ?

- **Pour l'utilisation et l'entretien** : effectif, niveau d'enseignement, milieu (urbain, rural), disponibilité de l'espace ;
- **Durabilité** : utilisation correcte, entretien régulier, type de sols, sensibilisation, contrôle systématique ;
- **Accessibilité** : PMR, GHM.

En général, quelles sont les personnes/acteurs impliquées dans la conception des ouvrages ? Dans leur construction ? Ces personnes sont-elles spécialisées dans ce domaine ? Est-ce que les services techniques de l'assainissement sont consultés sur les plans des ouvrages et impliqués pendant l'implantation et la construction des édicules publics ?

- Service technique DCS/ MEN ;
- PTF ;
- DA ;
- Collectivités territoriales ;
- La communauté.

Tous sont spécialisés sauf les communautés. L'implication des services techniques de l'assainissement n'est pas systématique.

Quelles sont les principales détériorations identifiées au niveau des toilettes ? Qu'est-ce qui pourrait expliquer cela ?

- *Suintements des dalles dû à un défaut ou une absence d'étanchéité ;*
- *Fissuration des portes (problème de structure) ;*
- *Problème d'installation sanitaire dû à un mauvais dimensionnement.*

Comment se passent la réhabilitation, la maintenance et la réparation des ouvrages existants ? Les acteurs disposent-ils des moyens (financiers, humains, etc.) nécessaires ?

- *Dégradations mineures gérées par les CGE, la communauté, les bonnes volontés ;*

- Dégradation avancée : Etat et PTF.

Groupe 3 : Modes de gestion

Facilitateur technique : GRET

Qui assure la gestion au quotidien des infrastructures ?

- Dans certaines écoles : avec des partenaires, dépendance des projets (USAID par exemple).
- Exemple de l'école des Parcelles assainies : 2 femmes de charge par école notamment pour accompagner les élèves à la bonne utilisation des toilettes.
- Entretien par les élèves, sous le contrôle des maîtres. Chaque classe à tour de rôle : les garçons puisent l'eau et les filles nettoient. Cela prend environ 20 minutes. Malheureusement pas de protections pour les enfants (mais le lavage des mains est effectué après).

Quels sont les points positifs et les limites observés dans les pratiques actuelles de gestion ?

- Les écoles les mieux entretenuées sont dirigées par des femmes.
- Une bonne coordination avec l'équipe pédagogique est nécessaire : l'enseignante chargée du suivi de l'assainissement signale quand il faut racheter des produits, etc.
- Problème du voisinage (mur trop bas, les jeunes du quartier viennent utiliser les toilettes – exemple de l'école des Parcelles Assainies Unité 8)
- Le leadership du directeur et la fonctionnalité du CGE sont déterminants pour la bonne tenue des toilettes.
- Limites : non implication des équipes pédagogiques, manque de sensibilisation des enfants et des parents sur la maintenance et l'utilisation, manque de sécurité (fermer à clé à la descente).

Quelles sont, selon vous, les éléments essentiels d'un modèle de gestion durable pour l'assainissement scolaire ?

- CGE fonctionnel : réunions régulières, plans d'actions volontaristes ;
- Bonne implication de la population / approche participative (parents, élève, maire, etc.) ;
- Engagement de l'équipe pédagogique ;
- Accès à l'eau ;
- Activités Génératrice de Revenus.

Quels outils ou mécanismes pourraient être mis en place pour assurer un suivi technique régulier de l'état des ouvrages (fiche d'entretien, inspection trimestrielle, etc.) ?

- Comité de suivi : gouvernement scolaire (implication des élèves), sous le contrôle de l'équipe pédagogique ;
- Fiches de suivi par les inspecteurs.

Les rôles et responsabilités des acteurs en charge de la gestion sont-ils bien connus et respectés par les acteurs ? Quelles sont les difficultés rencontrées ?

- Les communes sont principalement responsables de la gestion par la mise à disposition d'un budget spécifique mais peinent à assurer ce rôle (entretien des toilettes reléguée au second plan, manque de ressources financières,...). Les CGE sont également principalement impliqués dans la gestion mais manquent souvent de moyens techniques et financiers.

Les rôles et responsabilités sont-ils formalisés ? Y a-t-il un suivi des responsabilités de chacun ?

- CGE et mairies : rôles clairement définis ;
- Peu de suivi, les comités sont élus pour un mandat. Les inspecteurs doivent faire le suivi dans les tournées d'inspection.

Connaissez-vous des exemples de modes de gestion innovants ? Dans quels contextes ont-ils été testés ? Quelles sont leurs conditions de réussite ?

- Constitution de brigades d'hygiène par les élèves, ce qui permet de sensibiliser les pairs (mobilisation des badiénou goox) ;
- Condition de réussite des brigades : adhésion, partage de la démarche en amont de manière inclusive et participative.

Quels types de partenariats pourraient être utiles pour appuyer la gestion (ONG, entreprises, services techniques, etc.) ?

- ONG ;
- Services d'hygiène : information/formation lavage des mains, techniques de nettoyage ;
- Sensibilisation du maire et du CODEC (Comité des Directeurs d'Ecoles de la Commune) ;
- Entreprises : dans le cadre de la RSE.

Groupe 4 : Rôles des élèves

Facilitateur technique : pS-Eau Sénégal

Quelles sont les contraintes majeures à l'engagement des élèves dans la gestion des ouvrages ?

- **Manque de responsabilisation structurée** : peu d'écoles disposent de clubs d'hygiène fonctionnels ou de cadres précis pour impliquer les élèves dans la gestion.
- **Absence de formation adaptée** : les élèves ne sont pas systématiquement sensibilisés aux gestes d'entretien ou à la bonne utilisation des latrines.
- **Inadéquation des infrastructures** : latrines mal conçues ou dégradées, absence d'eau et de savon, rendent difficile l'appropriation par les élèves.
- **Facteurs socioculturels** : certains élèves (notamment les garçons) sont réticents à participer au nettoyage ou à la gestion à cause des normes sociales.
- **Manque de suivi et de motivation** : peu d'activités de valorisation, de récompense ou de reconnaissance des initiatives des élèves.

- **Vulnérabilité des élèves** : les élèves sont vulnérables et peuvent contracter des maladies dues au contact avec les microbes dans les activités de nettoyage.

Quels sont les comportements attendus des élèves vis-à-vis de l'hygiène, de l'eau et de l'assainissement en milieu scolaire ?

- Utiliser correctement les latrines (ne pas uriner/déféquer à l'extérieur, fermer la porte, ne pas jeter d'objets dans la fosse).
- Se laver les mains avec de l'eau et du savon après les toilettes, avant de manger et après les activités salissantes.
- Protéger et respecter les ouvrages (ne pas casser, dessiner ou salir les murs, ne pas gaspiller l'eau).
- Signaler toute panne ou saleté au maître ou au comité d'hygiène.
- Participer aux journées de propreté et d'entretien collectif.
- Sensibiliser les camarades à travers les clubs d'hygiène ou activités scolaires.

Les élèves ont-ils de bonnes pratiques ? Quelles sont les difficultés rencontrées ?

- **Constat général** : Les bonnes pratiques existent, mais elles sont inégales selon le niveau de sensibilisation, la disponibilité d'eau et de savon, et l'implication des enseignants.
- **Bonnes pratiques observées** : dans certaines écoles appuyées par des ONG ou programmes WASH, les élèves sont actifs (clubs d'hygiène, lavage des mains, suivi des latrines).
- **Difficultés principales** :
 - Manque d'eau et de savon dans de nombreuses écoles rurales.
 - Infrastructures dégradées ou non adaptées aux enfants (verrous cassés, fosses pleines, latrines mixtes non genrées).
 - Faible encadrement des clubs d'hygiène, souvent non pérennisés après les projets.
 - Perception sociale : le nettoyage est souvent considéré comme une tâche "dévalorisante".
 - Manque de modèles adultes : enseignants ou agents d'entretien parfois peu impliqués dans l'exemplarité.

Comment se fait la sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire actuellement ?

- Par les enseignants, via les leçons d'éducation à la vie et au développement durable ou sciences de la vie et de la terre (SVT).

- Par les clubs d'hygiène scolaire : encadrés par un enseignant référent, parfois soutenus par des ONG.
- Par les interventions externes : ONG, services de santé communautaire, journées de l'eau, ou campagnes de lavage des mains.

Cela convient-il ? Quelle(s) stratégie(s) de sensibilisation seraient plus adaptées selon vous ?

- **Constat** : La sensibilisation existe mais reste trop ponctuelle et théorique. Les élèves oublient vite les messages si aucune pratique concrète ne les accompagne.
- **Stratégies plus adaptées :**
 - **Approches participatives et ludiques** : jeux, concours de propreté, théâtre scolaire, radio scolaire, chants, dessin, vidéos courtes.
 - **Intégration systématique dans le programme scolaire** (leçons pratiques sur l'eau, l'hygiène, l'assainissement).
 - **Apprentissage par l'exemple** : enseignants et direction doivent incarner les bonnes pratiques.
 - **Suivi par les pairs** : mise en place de brigades d'hygiène entre élèves afin de visualiser les bonnes pratiques dans les autres écoles.
 - **Renforcement des clubs d'hygiène** avec un petit budget et un encadrant motivé.
 - **Campagnes de sensibilisation régulières** plutôt qu'interventions ponctuelles d'ONG.

Quel doit être le rôle des élèves dans l'entretien des ouvrages d'assainissement ?

- **Utilisation responsable** : première responsabilité (ne pas détériorer, signaler les problèmes).
- **Participation légère à l'entretien courant** : balayage, nettoyage quotidien, rechargement en eau ou savon (sous supervision). Ce point a fait l'objet de divergences, certains acteurs estimant que les élèves ne doivent pas participer à l'entretien des toilettes.
- **Participation aux campagnes de propreté** (hebdomadaires ou mensuelles).

Ce rôle doit-il évoluer selon l'âge et le genre des élèves ? Selon le contexte ?

- **Selon l'âge :**
 - Les plus jeunes (primaire) participent surtout à des activités éducatives et de sensibilisation (affiches, lavage des mains).
 - Les plus grands (collège/lycée) peuvent participer à la planification, au suivi des ouvrages, à la communication entre pairs.

- **Selon le genre :**

- *Les filles doivent être impliquées au même titre que les garçons, mais leurs besoins spécifiques (hygiène menstruelle) doivent être pris en compte : espace séparé, kit de secours, accompagnement discret.*

- **Selon le contexte :**

- *En milieu rural, le rôle peut être plus communautaire (entretien collectif, corvée d'eau).*
- *En milieu urbain, davantage axé sur la communication et la gestion du comportement.*

Identifiez-vous des besoins en renforcement des capacités pour que les élèves adoptent de bonnes pratiques et comportements ?

- *Formation des enseignants et encadrants pour intégrer les messages WASH dans l'enseignement quotidien.*
- *Formation pratique des clubs d'hygiène (gestion, plan d'action, animation).*
- *Éducation comportementale adaptée à l'âge : modules visuels et participatifs.*
- *Suivi et évaluation régulière des pratiques par l'école et l'inspection d'académie.*
- *Renforcement de la coordination école–commune–services techniques pour que les efforts des élèves soient soutenus par un environnement fonctionnel (eau, entretien, maintenance).*

SYNTHESE DES ECHANGES ET CONCLUSIONS

Cet atelier a offert un cadre d'échanges constructifs autour des enjeux majeurs liés à la gestion des ouvrages d'assainissement en milieu scolaire, en particulier les toilettes dans les écoles élémentaires.

La rencontre a réuni environ 45 participants, représentant une diversité d'acteurs — institutions publiques, collectivités territoriales, secteur privé, partenaires techniques et financiers, organisations non gouvernementales et communautaires.

Les discussions et travaux de groupe ont permis d'approfondir plusieurs dimensions techniques, organisationnelles et comportementales de la thématique, tout en formulant des pistes d'action concrètes. Ces contributions constituent désormais des repères utiles pour orienter l'intervention de chaque acteur engagé dans l'amélioration de l'assainissement scolaire.

La gestion durable des ouvrages d'assainissement à l'école reste un enjeu déterminant pour la santé, la scolarisation et le bien-être des enfants. Elle appelle

un engagement fort et continu des collectivités territoriales, en première ligne de cette mission essentielle pour garantir un environnement scolaire sain, inclusif et favorable à l'apprentissage.

▷ Annexe : Liste des participants

Numéro	Nom	Prénom	Structure	Fonction	Adresse mail
1	Ba	Abibou	Direction régionale de l'assainissement de Thiès	Chef de division	mbibou@gmail.com
2	Ba	Khadidiatou	pS-Eau Sénégal	Coordonnatrice	Khadidiatou.ba@pseau.org
3	Ba	Séni	Conseil Départemental de Mbour	Directeur de Cabinet	ze76@gmail.com
4	Diatta	Emmanuel	Direction de l'Assainissement	Chef de division Ingénierie Sociale	emmanuelediatta@yahoo.fr
5	Diedhiou	Limany	Direction de l'Assainissement	Adjoint bureau IEC/formation	limanydiedhiouscedu@gmail.com
6	Dieng	Modou Diarra	Association des Parents d'Elèves	Ecole élémentaire Guélor	
7	Diop	Awa	Direction de l'Assainissement	Chargée de communication	awad.joop@gmail.com
8	Diop	Adama	Commune de Pire Goureye	Président Commission Education	diopadama606@gmail.com

9	Diouf	Maremou Mbacké	Cellule Genre / MHA	Coordonnatrice	maremoumbacke@gmail.com
10	Djiba	Sylvain	Ecole élémentaire de Nguélor	Enseignant	djibasylvain31@gmail.com
11	Fall	Cheikh Mouhamadou Fadel	CPCSP	Chargé du suivi-évaluation	
12	Fall	Modou	Comité de gestion de l'école de Nguélor	Président	
13	Fall	Serigne	Inspection d'Education et de Formation Mbour 2	Chef de service	serignefall2012@yahoo.fr
14	Faye	Abdou Aziz	Le Partenariat	Coordonnateur antenne Matam	zizz68@yahoo.fr
15	Goursat	Guillaume	GRET	Coordinateur de projets WASH	goursat@gret.org
16	Gning	Véronique	Direction régionale de l'assainissement de Dakar	Stagiaire	gningvero@yahoo.com
17	Goudiaby	Adja Fatou Mbaye	CPCSP	Stagiaire	adjafmgoudiaby@gmail.com

18	Gueye	Baye Cheikh	GRET	Chef de projet	gueye-c.senegal@gret.org
19	Guirassy	Ibrahima	Ville de Dakar	Chef division	ibrahima.guirassy@gmail.com
20	Faye	Cheikh	Service National d'Hygiène	Agent d'hygiène	mouhamadou52@hotmail.fr
21	Faye	Fatou	Comité gestion de l'école de Guélor	Adjointe	
22	Gaye	Alhadji Djiby	Direction régionale de l'assainissement de Thiès	Adjoint au chef de service	gayedjiby6@gmail.com
23	Ka	Sidy	Direction de l'assainissement	Chef de bureau étude	sidyka594@gmail.com
24	Kâ	Ousseynou	Direction du Contrôle Médical Scolaire / Ministère de l'Education Nationale	Coordonnateur du bureau WASH	ouznika@gmail.com
25	Kamara	Alioune Badara	Ville de Dakar	Chef de division entretien bâtiments	alunabe@gmail.com
26	Mbaye	Sakhewar	Inspection d'Académie de Thiès	Planificateur	sakhewar.mbaye@education.sn

27	Mbaye	Samba Fatim	Plan International	Coordonnateur Thiès	sambafatim.mbaye@plan-international.org
28	Mboup	El Hadj Mamadou	Art Pesoung	Chef de projet WASH	elmboup14@gmail.com
29	Mendy	Edith	Direction régionale de l'assainissement de Thiès	Responsable contentieux et affaires juridiques	edithmendy82@gmail.com
30	Ndiaye	Ngoné	Association des parents d'élèves de l'école élémentaire de Guélor	Adjointe	
31	Ndione	Ousmane	Commune de Khombole	Président de la commission éducation et formation professionnelle	ndionass@gmail.com
32	Ndoye	Fatoumata Ngoné	Association Ségaise de Normalisation	Cheffe de projet normalisation et certification	fangonendoy@gmail.com
33	Niome	Papa Modou	Direction des Constructions Scolaires / Ministère de l'Education Nationale	Chef bureau QHSE	papamodou.niome@education.sn

34	Sall	Abdoulaye Bamba	Direction de l'hydraulique	Chargé information et communication	bambasall77@gmail.com
35	Sané	Ansoumana	Directeur	Ecole élémentaire de Guélor	
36	Senghor	Abdoulaye	Direction de l'Assainissement	Chef de division des études stratégiques	marsenghor@yahoo.fr
37	Sène	Omar	Direction de l'Assainissement	Directeur	omar.sene@eau-assainissement.gouv
38	Sène	Siny	Direction de l'Assainissement	Chef du bureau formation	sinysene85@yahoo.com
39	Sanon	Daouda	POSCEAS	Expert WASH	daoudasanon@acra.it
40	Sonon	Mouhamed	Office National de l'Assainissement du Sénégal	Cellule de Promotion de l'Assainissement Autonome	mouhamed.sonon@onas.sn
41	Sow	Alhoussaynou	Direction de l'Assainissement / Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement	Chef du bureau	alhou19@gmail.com
42	Sy	Kassé	GRET	Stagiaire	sykasse379@gmail.com
43	Thieng	El Hadj	CPCSP / Ministère de l'Hydraulique et	Chargé de communication	thiengpepam@gmail.com

			de l'Assainissement		
44	Tine	Joséphine	Association des Jeunes Professionnels de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal	Responsable organisation	josephinetine89@gmail.com

Le réseau Sénégal remercie les partenaires ayant contribué à la réussite de cet évènement ainsi que tous les participants.

